

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	78 (1933)
Heft:	11
Nachruf:	Le colonel Charles Sarasin : Commandant du I ^e corps d'armée (1870-1933)
Autor:	Goudet

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

78^e année

N° 11

Novembre 1933

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse :
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT
Prix du N° fr. 1.50

Pour l'Etranger :
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—
3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

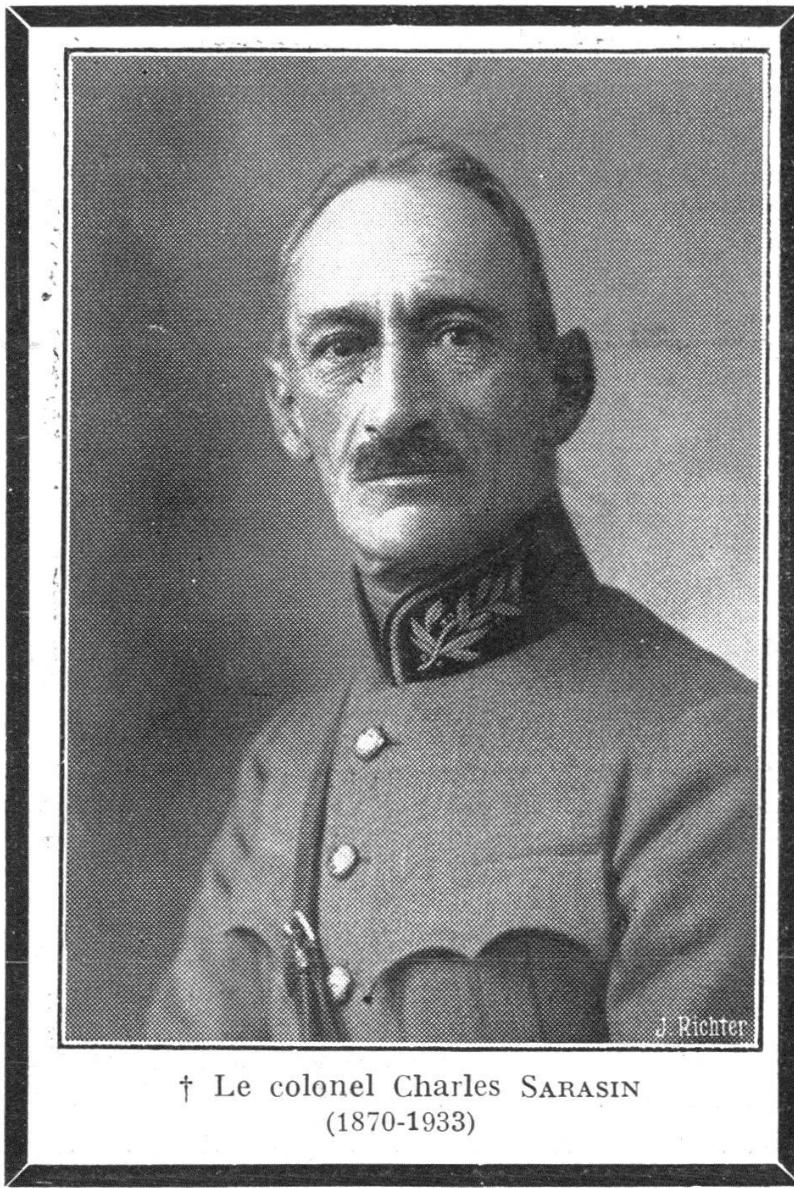
Major R. MASSON, La Florelle, Chemin du Grey, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE :

Avenue de la Gare 23, Lausanne.

Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de publicité Gust. Amacker, Palud 3, Lausanne.



† Le colonel Charles SARASIN
(1870-1933)

† Le colonel Charles Sarasin Commandant du I^{er} corps d'armée (1870–1933).

Nous avons demandé au colonel Goudet, chef d'état-major du I^{er} corps d'armée et qui fut pendant de nombreuses années le collaborateur intime du regretté colonel Sarasin, de retracer ici la belle carrière de celui qui fut son chef direct.

La *Revue militaire suisse* qui eut l'honneur de compter souvent le colonel Sarasin au nombre de ses collaborateurs les plus distingués et à la bienveillance duquel elle tient à rendre un juste hommage, réitère à sa famille l'expression de sa profonde sympathie.

Réd.

Né à Genève en 1870, Charles Sarasin est incorporé dans la cavalerie.

Il effectue dans cette arme la première partie de sa fertile carrière militaire. Promu lieutenant à l'escadron de guides 2, le 22 décembre 1890, il devient en 1895 adjudant du 2^e régiment de cavalerie. Premier-lieutenant en 1897, il est transféré, en 1900, à l'escadron de mitrailleurs 1 et prend, à la fin de cette même année, avec le grade de capitaine, le commandement de cette unité. Major en 1905, il commande le régiment de dragons 2 jusqu'à la fin de 1905, date à laquelle il est promu lieutenant-colonel et mis à la tête de la brigade de cavalerie 1, dont il demeure le chef jusqu'en janvier 1915. Il passe alors dans l'infanterie et prend le commandement du régiment 8, jusqu'en janvier 1916. Promu colonel, on lui donne la brigade d'infanterie 5, puis, en mars 1919, la brigade de montagne 3.

En août 1920, le Conseil fédéral le nomme au grade de colonel-divisionnaire et lui confie le commandement de la 4^e division. En décembre de la même année, il permute

avec le commandant de la 2^e division et conserve cette unité d'armée jusqu'à la fin de 1926.

Succédant au colonel Bornand, il est promu commandant du 1^{er} corps d'armée.

Au mois de juillet 1933, la maladie l'obligea à demander d'être relevé de son commandement pour la fin de l'année. Avant ce terme, la mort a fait son œuvre et, le 23 octobre, l'a enlevé à l'affection de sa famille, au dévouement et à l'attachement que tous, dans l'armée, lui portaient.

La sèche chronologie de ses beaux états de service illustre, à elle seule, tout ce que le colonel Sarasin a fait pour notre armée et la grande confiance que les autorités responsables de sa direction plaçaient en lui.

La promotion du colonel Sarasin au grade de divisionnaire marqua une étape dans sa vie. Il avait accompli tous ses services antérieurs comme officier de milice, parallèlement à une carrière scientifique et à un enseignement universitaire. Appelé à prendre le commandement d'une division, il n'hésita pas à renoncer à sa carrière civile, qui l'intéressait et qu'on appréciait, pour consacrer tout son temps et toutes ses forces à ses nouvelles fonctions militaires, donnant ainsi un bel exemple de dévouement à l'armée, ce qui constitue d'ailleurs l'une des traditions les plus saines de notre pays.

Doué d'une grande conscience, payant toujours d'exemple, le colonel Sarasin dépensa sans compter son énergie et sa volonté. Ses efforts furent justement récompensés.

A la 4^e division, où il ne demeura que quelques mois, mais surtout à la 2^e, qu'il commanda pendant 6 ans, puis au 1^{er} corps d'armée, le colonel Sarasin marqua son influence jusque dans la troupe. Il dirigeait et surveillait l'instruction de ses officiers selon un plan logique et progressif qui donnait à tous, quel que soit leur grade, un sentiment de grande confiance et de continuité dans l'application de ses méthodes.

Il exigeait de tous, cadres et troupes, une sévère discipline, une tenue correcte et martiale, un maximum d'efforts. Mais il voulait aussi que l'on accordât à la troupe les allègements et le repos compatibles avec la situation du moment.

Sans méconnaître la valeur des exercices formels et du drill, le colonel Sarasin jugeait une troupe surtout sur sa tenue et sur sa conduite en campagne. Il déclarait souvent que peu lui importait qu'un homme connaisse à fond tous les détails de l'instruction formelle si ce même homme, dans le terrain, négligeait sa tenue ou profitait d'une surveillance moins immédiate pour ne pas remplir complètement son devoir. Aussi, en même temps qu'à l'instruction, le colonel Sarasin attachait-il une grande importance à l'éducation morale des cadres et de la troupe. Il demandait, et il obtint, qu'on apprît à tous à penser et à agir en soldats, confiants en leurs chefs, profondément pénétrés de la grandeur et de la noblesse de leur tâche, fermement résolus à accomplir leur devoir jusqu'au bout.

Sitôt qu'il fut appelé à instruire et à commander des détachements de troupes combinées, le colonel Sarasin voua toute son attention à la liaison des armes, spécialement entre l'infanterie et l'artillerie. A cette question, longtemps controversée dans notre armée, il apporta des solutions claires et pratiques.

Il tenait compte aussi des expériences faites dans les armées étrangères, notamment pendant la dernière guerre. Ses lectures, ses relations personnelles avec des officiers des nations voisines, les manœuvres auxquelles il assista à l'étranger, l'avaient bien renseigné. Il ne se laissait pas trop influencer, comme d'aucuns ont eu la tendance à le faire, par les conditions spéciales nées de la guerre de stabilisation, avec ses grosses masses d'artillerie, ses stocks importants de munitions, les longs délais demandés par la préparation minutieuse d'une entreprise de quelque importance.

Ne perdant pas de vue l'organisation de notre armée, son armement, la nature de notre terrain, ni les méthodes de combat que ces circonstances nous imposent, sa doctrine et son enseignement étaient judicieusement adaptés à ces conditions spéciales. Sous sa direction, fantassins et artilleurs ont appris à se mieux connaître, à se bien com-

prendre, à collaborer en vue du résultat à atteindre en commun.

Cavalier de goût et de tempérament, ayant parcouru la première partie de sa carrière militaire dans la cavalerie, le colonel Sarasin conserva, tant que ses forces le lui permirent, une grande mobilité. Ennemi des postes de commandement éloignés du front, il voulait que le chef se porte sur le terrain de combat, apprécie lui-même la situation et fasse, par sa présence, mieux sentir son influence personnelle. La rectitude de son coup d'œil, sa rapidité à prendre une décision, la clarté avec laquelle il donnait ses directives ou dictait un ordre, ont maintes fois redonné confiance à un subordonné ou rétabli une situation critique.

L'une des causes, parmi beaucoup d'autres, qui ont grandement contribué à asseoir le prestige du colonel Sarasin et à augmenter l'influence qu'il exerçait sur son corps d'officiers, sont ses exposés et ses critiques. Qu'il inspectât un cours ou une école, qu'il dirigeât un exercice de cadres ou une manœuvre, il savait toujours tirer un enseignement immédiat de ce qu'il avait vu et entendu. S'exprimant dans une langue claire, élégante, châtiée, il exposait en peu de mots une doctrine utile et accessible à tous. Il l'illustrait par des exemples concrets tirés de ce qu'il venait de constater et en dégageait un lumineuse leçon.

Parfois quelque officier s'est senti découragé par la critique des fautes ou des erreurs qu'il avait pu commettre. Mais c'était mal connaître le colonel Sarasin que de lui prêter une autre intention que l'instruction de tous, qu'il cherchait à augmenter en mettant en lumière ce qui avait été défectueux et en indiquant comment on aurait pu l'éviter.

En marge de son activité militaire, déjà si absorbante, le colonel Sarasin s'intéressait à tout ce qui concerne la prospérité et le développement de son pays. Il se tenait au courant des questions politiques, économiques ou sociales de son canton et de la Suisse entière. Il ne craignait pas

de donner à l'occasion, en public, un avis ou un avertissement que sa haute impartialité et la forme mesurée qu'il employait faisaient apprécier.

Sollicité de patronner ou d'assister à de nombreuses manifestations sportives, il ne se dérobait jamais, aussitôt qu'elles revêtaient un caractère national ou militaire. Nos sociétés hippiques, notamment, le voyaient avec reconnaissance assister à leurs courses ou à leurs concours où sa grande connaissance du cheval et de l'équitation faisait autorité.

La Revue militaire suisse n'a pas oublié que le colonel Sarasin fut de tout temps un de ses fidèles lecteurs et un collaborateur assidu. Elle lui doit de nombreux articles. Ses sujets préférés ont porté sur nos méthodes d'instruction, sur l'exploration de combat, sur la réorganisation de notre armée après la dernière guerre.

Sous une apparence de froideur qui, au premier abord, intimidait plus d'un, le colonel Sarasin cachait une bonté réelle et agissante. Quand, après l'en avoir jugé digne, il accordait à quelqu'un son estime ou son affection, celui qui la méritait pouvait y compter sans réserve. Dans tous ses grades il ne craignit pas de soutenir ses subordonnés et de tout mettre en œuvre pour leur faire rendre la justice ou obtenir la satisfaction qu'il estimait leur être due.

Par sa manière nette et catégorique de s'exprimer sur une personne ou une question, le colonel Sarasin a pu avoir des adversaires momentanés ou des contradicteurs. Je ne crois pas qu'il ait jamais eu d'ennemis. En effet sa droiture, sa volonté évidente d'arriver à une solution juste et utile, jointes à une parfaite courtoisie de forme, ont finalement toujours convaincu ceux qui ont pu être en désaccord avec lui.

Ceux qui, au cours de cette année, où la maladie a empêché plusieurs fois le colonel Sarasin d'exercer son commandement, ont pu constater par ses lettres ou ses propos quel chagrin il en concevait, peuvent témoigner à

quel point il était attaché à son corps d'officiers, à la troupe, à la cause de l'armée et de son pays.

Il peut être assuré qu'il emporte la reconnaissance de tous, autorités militaires, officiers et soldats.

On conservera longtemps, dans l'armée, le souvenir de sa silhouette énergique et racée, de sa personnalité accusée, de son influence durable autant que profonde.

Colonel GOUDET.